

## BELUFIL DET MED DEN ou la dentisterie en opération au Liban

*Den-Cdt (R) Bernard DELDINNE*

---



Le dentiste militaire n'a pas souvent l'occasion de partir en mission. Qu'il soit d'active ou de réserve d'ailleurs.

Certes ces dernières années, quelques dentistes ont pu exercer leur art au Kosovo et au Bénin dans des missions de courte durée.

Mais la nouvelle structure de la réserve et le déploiement d'un cabinet dentaire militaire au Liban au sein de l'Hôpital belge à Tibnin, dans le cadre d'UNIFIL, ont enfin offert la possibilité aux dentistes réservistes de partir en mission.

Ainsi j'ai moi-même pu prester **181** jours de mission au Liban, à Belufil3 (83 jours en 2007) et à Belufil6 (98 jours en 2008), après 20 ans de bons et loyaux services dans la réserve, où je faisais de tout, sauf de la dentisterie.

Bien sûr, je ne suis pas le seul dentiste réserviste ayant participé aux divers « BELUFIL », trois autres confrères réservistes déjà, ont vécu cette expérience.

Et bon nombre de réservistes, médecin, infirmier, laborantin, vétérinaire... contribuent aussi au bon fonctionnement de l'Hôpital belge à Tibnin.

D'ailleurs si vous connaissez de jeunes diplômés qui n'ont pas eu le privilège de faire leur service militaire et qui ont envie d'entrer dans la nouvelle réserve et de voyager, n'hésitez pas à les aider à franchir le pas et à les guider dans leurs démarches. La composante médicale leur réservera un très bon accueil.

Evidemment, l'engagement en mission nécessite assurément des sacrifices au niveau familial et professionnel, mais la récompense de l'effort fourni est valorisante : la satisfaction d'avoir été utile, tant à notre armée, qu'aux Nations-Unies, mais surtout aux patients qui vous remercient d'un sourire et d'une poignée de mains bien plus enrichissantes que n'importe quel honoraire...

En pratique la durée de mission pour tout spécialiste de la composante médicale (d'active ou de réserve) est d'un mois minimum. Bien

sur, rien n'empêche tout candidat de se porter volontaire pour une période plus longue...

La préparation de la mission, outre l'obtention de l'aptitude médicale et dentaire, nécessite la participation à un exercice de cohésion et de synthèse, où les cours indispensables sont donnés ( NTTC, Mine awareness, Personnel Recovery, etc...)et où la rencontre et la connaissance des divers membres du contingent se font.

Bref une quinzaine de jours préparatoires, pour cet exercice de cohésion, le dentiste étant dispensé de l'exercice de synthèse, et quelques jours aussi pour mise en ordre administrative sont un préambule obligatoire.

Bref un calendrier qui peut être compatible avec l'activité de tout spécialiste indépendant ou non, disposé à faire quelques efforts pour aller la rencontre d'une expérience peu ordinaire.

De fait, professionnellement et humainement, j'ai eu un plaisir immense à soigner des patients, sans avoir à me préoccuper d'une note d'honoraire, de pouvoir avoir une vision de l'état dentaire des militaires de diverses nations, de constater la qualité des soins prodigués dans certains pays, de faire de la chirurgie buccale d'urgence au sein de l'hôpital, mais surtout de rencontrer des confrères népalais, chinois, libanais etc...et un peuple libanais extrêmement passionnant et passionné.

Car effectivement, moult nationalités forment le pool de patients: français, italiens, polonais, libanais, turcs, espagnols, portugais, coréens, chinois, ghanéens, tanzaniens, malaysiens etc.



Les soins aux civils libanais ne sont en général prodigués que pour les urgences.

Au début de la mission Belufil<sup>1</sup>, bien sûr les civils libanais se bousculaient pour venir à la consultation.

D'excellents soins gratuits, forcément cela suscite l'intérêt et pas que des civils libanais, des militaires d'autres nations aussi.

Mais notre mission UN étant d'abord d'assurer les soins aux militaires UN, et n'étant pas là pour prendre le pain de la bouche des dentistes locaux, une convention de soigner les civils et leur famille au 1<sup>o</sup> degré, et toute vraie urgence, s'est mise en place.

Le rôle du praticien UN est aussi de redonner confiance aux libanais dans leurs propres institutions médicales.

Donc une fois le patient civil stabilisé, le dentiste confie la suite de tout traitement non urgent à ses confrères locaux.

Avec bien souvent peu de succès, hélas, la sécurité sociale libanaise étant totalement déficiente, et peu de libanais ont une assurance de remboursement des soins médicaux et dentaires.

Aussi, en collaboration avec le CIMIC et avec l'autorisation du SMO, les soins sont parfois étendus aux enfants des orphelinats locaux, des plus démunis, et des cours d'hygiène dentaire sont donnés dans diverses écoles.



La consommation sucrée étant extrêmement élevée dès le jeune âge, boisson gazeuse sucrée, thé sucré, confiseries particulièrement caloriques... la prévention est indispensable.

Notons que certaines écoles disposent d'un cabinet dentaire neuf, mais n'ont pas de dentiste disponible pour assurer les consultations.

Mais le dentiste libanais n'est pas forcément disposé ("non plus...") à travailler sans rémunération correcte...

Bref, que fait le dentiste en opération?

Pour une mission UN, les militaires doivent être aptes tant au niveau médical que dentaire, selon les critères définis dans les "STANAG".

NB Le militaire ne part que s'il est classe 1 (aucun soin à faire) ou classe 2 (petits soins pouvant attendre un an) au niveau dentaire.

Donc sauf traumatisme dento-facial, diverses infections, pulpite post-traumatique, ou bris de prothèses... bref toute pathologie non prévisible et rendant le militaire non-opérationnel, le dentiste ne devrait pas avoir de patient à traiter!

**Et pourtant, depuis BELUFIL1, plus de 5.000 patients ont été soignés...**

De fait, toutes les armées n'appliquent pas encore les principes requis de prévention et de contrôle dentaire de manière aussi rigoureuse que dans notre armée.

Nous pouvons donc être fiers de la politique de santé imposée par notre Etat-Major depuis plusieurs années déjà, initialement chez les paracommandos et ensuite étendue à tous les militaires belges opérationnels. L'excellente réputation internationale de la dentisterie militaire belge est indiscutable et d'ailleurs indiscutée.

Il est vrai que dans notre cabinet dentaire de campagne, tous les soins dentaires peuvent être



réalisés avec les mêmes garanties de qualité et de sécurité et de confort que dans n'importe quel cabinet dentaire civil le mieux équipé. Cependant en opération, les soins non urgents et à but uniquement esthétique, ne sont pas prodigués, du moins ils ne sont pas la priorité.

De plus le cabinet est équipé de l'air conditionné, un luxe indispensable pour travailler dans de bonnes conditions et avoir un rendement suffisant pour faire face aux nombreuses sollicitations des patients.

Car la dentisterie est un service très performant, très apprécié et très « rentable » : la dentisterie occupe une place d'honneur dans le nombre de patients vus au sein du Belgian Field Hospital.

La dentisterie répond donc bien à un réel besoin dans ce type de mission.

Donc dévitalisation, obturations en résine composite, extraction et chirurgie dentaire, réparation de prothèses etc... seront des actes réalisés en opération, et selon les règles de l'art grâce à la qualité du matériel et des matériaux usités, à la garantie de la stérilité des instruments, et surtout par l'expertise du praticien et de son assistant, toujours un militaire d'active jusqu'à présent.



Mais le détartrage "cosmétique" n'est pas un acte prévu en mission... Seul en cas de gingivite aigue ulcéronecrotique, ou de parodontite aigue... cet acte dentaire sera réalisé.

Et pour cause, le militaire est censé partir avec une bouche en ordre, donc seul l'imprévisible devrait arriver. Finalement la traumatologie dentaire occupe une proportion bien plus faible que ce que l'on pourrait imaginer.

Pour vous donner une idée plus précise du travail fourni par le dentiste, voici un aperçu des actes réalisés sur la période de Belufil6 (4mois) de juin à septembre inclus.

Hélas beaucoup d'actes techniques ne sont pas repris dans la nomenclature dentaire des Nations Unies.

La pose de sutures, certains actes chirurgicaux comme des apectomies, etc... ne transparaissent nullement dans les statistiques... ils sombrent dans la mystérieuse rubrique « miscealenous ».

Le dentiste a aussi dans ses attributions l'identification de victimes, la radiopanoramique est aussi réalisée à cet effet. En général en cas de décès d'un militaire, une équipe du Parquet Fédéral vient alors sur le théâtre d'opération mener une enquête. Heureusement, cette tâche reste exceptionnelle.

Et quand je vous dis que c'est une expérience unique, en collaboration avec le vétérinaire et dans les locaux du Mod Hyg bien sur, le dentiste dévitalise aussi les crocs des chiens militaires...

***ALORS Confrères et Collègues quand partez-vous ?***

***La réserve se montre, alors montrez-vous dans la réserve !***

